

AMBULANCE ET VSL

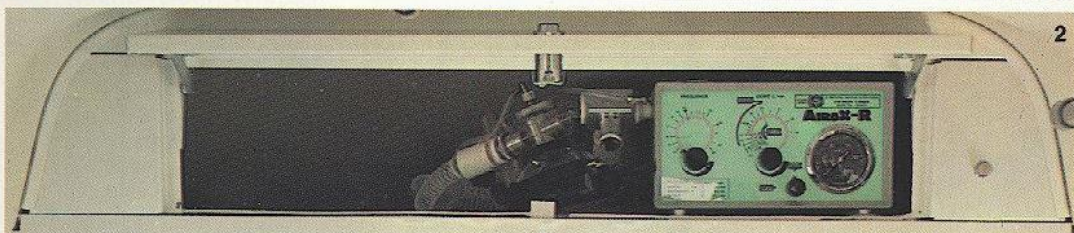
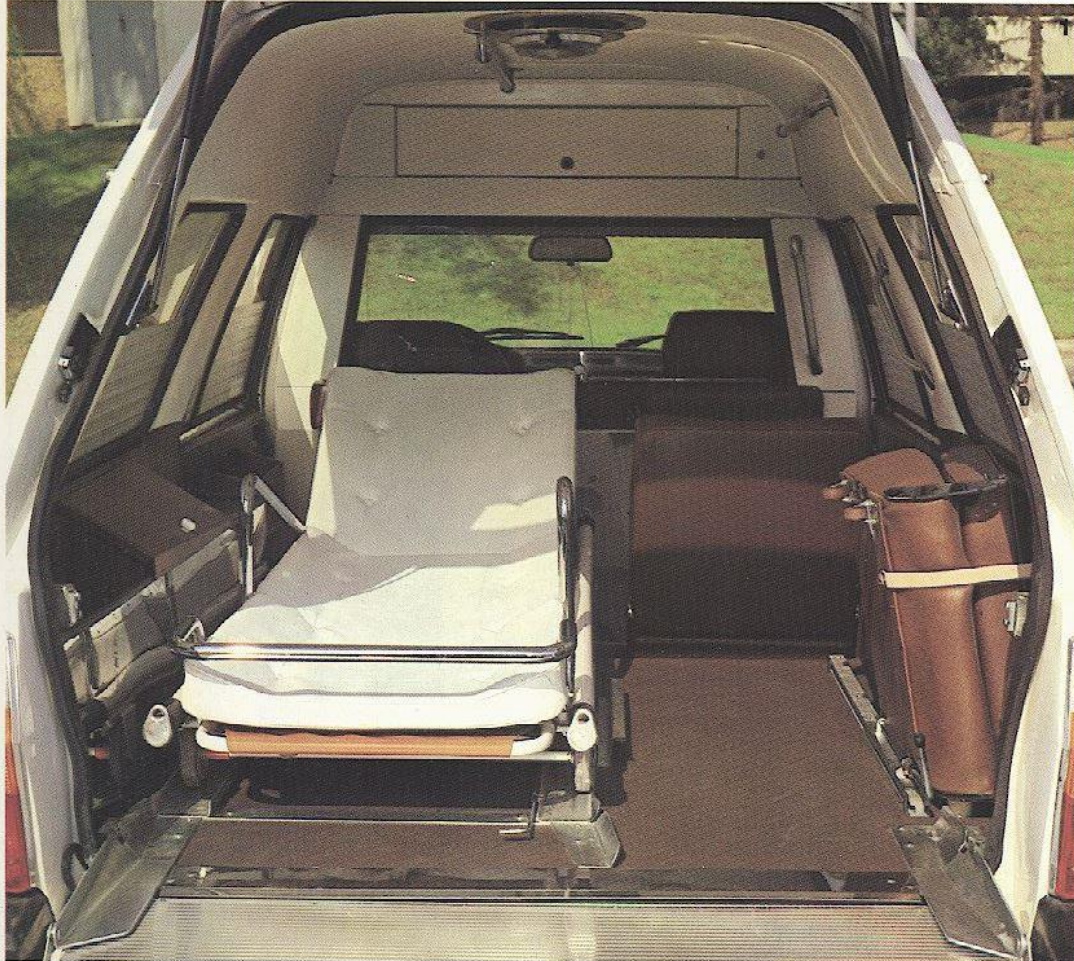
PEUGEOT



AMBULANCE "NORMALISÉE"

Pour le transport d'un malade couché et de 4 personnes d'accompagnement (conducteur compris).

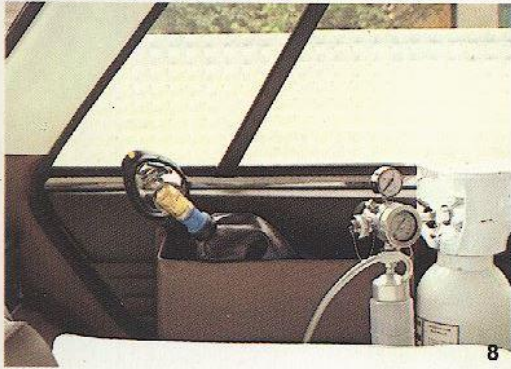
- Carrosserie répondant aux exigences des pouvoirs publics (conforme au décret n° 79.80 du 25 janvier 1979).
- Suspensions AV et AR spéciales Ambulance.
- Deux sièges accompagnateurs près du brancard, et un brancard type 735 R monté en série.



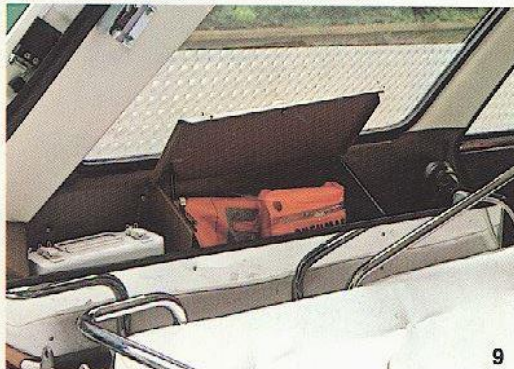
- 1 - Vue d'ensemble de la cellule sanitaire.
- 2 - Coffre de rangement dans la capucine.
- 3 - Séparation de cabine avec baie coulissante et rideau à enrouleur automatique.
- 4 - Accompagnateur assis dos à la route et pouvant intervenir avec aisance sur le patient.
- 5 - Accompagnateur assis face à la route sur fauteuil AV.



6



8



9

- 6 - Fauteuil AR pouvant recevoir un accompagnateur ou un « malade », équipé d'un appui-tête réglable, d'un dossier à trois positions d'inclinaison et dont l'assise se règle également en distance.
- 7 - Le fauteuil AR, inoccupé, peut se replier, ce qui dégage le maximum de place pour des interventions sur le patient, ou laisser un maximum de place pour le transport de bagages.
- 8 - Coffret sur porte AR Gauche et emplacement réservé aux bouteilles d'oxygène.
- 9 - Trois emplacements de rangement dont un équipé d'un couvercle - garniture latérale en acier inoxydable.



VSL

305	504
GRD 6 CV	GRD 8 CV
GR 7 CV	GR 10 CV
DIESEL ou ESSENCE	

VÉHICULES SANITAIRES LÉGERS



- Conforme au Décret 79.80 du 25 JANVIER 1979.
- Ces véhicules très confortables offrent un intérieur spacieux.
- Leur grand angle d'ouverture de portes AV et les différentes possibilités de réglage des sièges permettent un accès aisé aux places AV.
- L'intérieur est facilement lavable grâce aux garnitures TEPLUXE et aux tapis caoutchoutés amovibles.

Les croix extérieures sur 504 Ambulance Normalisée et VSL ne sont pas apposées en série.

504 AMBULANCE "NORMALISÉE"

Équipement de série (compris au tarif)

AMÉNAGEMENT DE LA CELLULE SANITAIRE

- **brancard normalisé** type 735 R, à têtère réglable, équipé de :
 - un matelas à bourrelets avec garniture lavable,
 - un jeu de rampes-mains courantes chromées type RMF,
 - une rampe repose-pieds chromée type RPF.Ce brancard prend sa position sur des rails de guidage munis d'un verrouillage automatique.
- **siège-accompagnateur AV** à 2 positions :
 - face à la route,
 - ou dos à la route pour intervenir avec le maximum d'aisance pour le patient.
- **deuxième siège-accompagnateur** équipé :
 - d'un appui-tête réglable,
 - d'un dossier réglable en inclinaison.Il peut être utilisé pour transporter un malade assis. Inoccupé, ce siège est repliable, ce qui dégage la place pour toute intervention sur le patient, ou permet un emplacement complémentaire pour les bagages.
- **séparation de cabine** avec baie coulissante et rideau d'isolation à enrouleur automatique.
- **rampe et support réglable** de flacon à perfusion.
- **niche capucine** formant un grand coffre de rangement complétée par trois autres coffres placés latéralement et facilement accessibles.
- **garnitures intérieures** lavables.
- **trous d'évacuation d'eau sur le plancher** pour faciliter le nettoyage.
- **support universel** pour poste d'oxygénothérapie de deux bouteilles.
- **isolation** du pavillon.
- **vitres translucides** sur les 2/3 de leur hauteur.
- **porte latérale AR droite** verrouillée par serrure extérieure.
- **poignées de maintien** pour accompagnateurs.
- **serrure à clé** sur hayon AR.

CONDITIONNEMENT D'AIR

- **chauffage** de la cellule par aérotherme équipé d'un pulseur d'air à vitesse variable.
- **ventilation intérieure** composée d'un aspirateur électrique de pavillon (débit : environ 500 m³/h).

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

- **feu clignotant de pavillon** (conforme à l'arrêté du 8 novembre 1971).
- **éclairage** de la cellule par une coupole de diffusion et un plafonnier de grande intensité lumineuse.
- **batteries** de
 - 65 AH – 12 volts sur modèle Essence.
 - 90 AH – 12 volts sur modèle Diesel.
- **alternateur** triphasé.
- **avertisseur** sonore d'appel chauffeur.
- **prise de courant** 12 volts.
- **avertisseurs de priorité** montés en série (type FRANCE agréés).

DANS CABINE CONDUCTEUR

- **équipements particuliers** :
 - extincteur,
 - prise de courant 12 volts,
 - ceintures de sécurité à enrouleur.

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES 504 AMBULANCE "NORMALISÉE"

Moteur à carburateur

Super carré 4 cylindres, incliné 45°.
Alésage course 88 × 81.
Cylindrée 1971 cm³. Puissance 11 CV.
96 ch DIN - ISO 69 kW.

Moteur Diesel

Super carré 4 cylindres, incliné 20°.
Alésage course 94 × 83.
Cylindrée 2304 cm³. Puissance 9 CV.
70 ch DIN - ISO 50,5 kW.

1980

PEUGEOT